Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Jeudi, 07 Juin 2012 00:00 -

Après s'être penchée sur le tourisme des Français en 2011 (voir notre article ci-contre du 1er juin 2012), la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) publie une étude sur "L'adéquation de l'offre touristique française à la demande étrangère". L'objet de ce travail - qui s'appuie sur les résultats de l'enquête EVE (enquête sur les visiteurs venant de l'étranger) de la DGCIS et de la Banque de France - est de mesurer le degré de satisfaction des touristes étrangers se rendant en France.
L'enjeu est de taille, dans la mesure où la France - première destination touristique mondiale - accueille chaque année près de 80 millions de touristes étrangers, dont 85% d'Européens.

en savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: La France peine à retenir les touristes des pays émergents